Édition Août 2024



Sons d'Cloches

BULLETIN D'INFORMATION DE LA MUNICIPALITÉ DE KINNEAR'S MILLS

Vous pouvez consulter les éditions du « Sons d'Cloches » sur le site internet de la municipalité



MUNICIPALITÉ DE KINNEAR'S MILLS

120, rue des Églises, Kinnear's Mills, GON 1KO

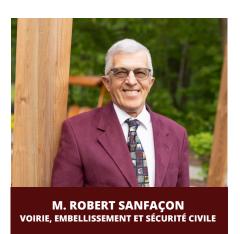
418-424-3377

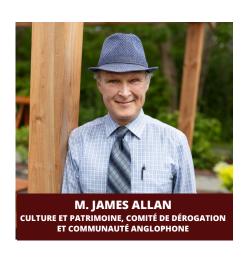
www.kinnearsmills.com

(f) Municipalité de Kinnear's Mills

M. MARQUIS BÉDARD MAIRE















SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL

Les ordres du jour des séances sont disponibles sur notre page Facebook ainsi que sur notre site web. Toute la population est invitée à assister aux séances du conseil, au bâtiment municipal de Kinnear's Mills au 120 rue des églises.

Lundi 15 janvier 2024 - 19H30

Lundi 5 Février 2024 - 19H30

Lundi 4 Mars 2024 - 19H30

Lundi 8 Avril 2024 - 19H30

Lundi 6 Mai 2024 - 19H30

Lundi 3 Juin 2024 - 19H30

Lundi 8 Juillet 2024 - 19H30

Mardi 6 Août 2024 - 19H30

Lundi 9 Septembre 2024 - 19H30

Lundi 7 octobre 2024 - 19H30

Lundi 4 novembre 2024 - 19H30

Lundi 2 décembre 2024 - 19H30



Marquis Bédard, Maire de Kinnear's Mills 418-332-6036

Alexandra Gosselin, directrice générale secrétaire-trésorière et responsable de la protection des renseignements personnels 418-424-3377 poste 102 info@kinnearsmills.com

Josyane Dufresne-Dubois, coordonnatrice au développement et adjointe à la direction 418-424-3377 poste 101 coordination@kinnearsmills.com

Urbanisme

Perrine Jézéquel, inspectrice en bâtiment et en environnement 418-332-2757 poste 227 urbanisme@kinnearsmills.com

David Hogan, inspecteur en voirie 418-333-6358 voirie@kinnearsmills.com

Permis pour feu M.Kevin Pomerleau 418-334-8382



Ralentir, ça fait du bien.

Nous vous invitons à ralentir. En ralentissant, vous protégez non seulement votre vie mais aussi celle des autres.

Chaque instant compte. Respectez les limites de vitesse, soyez vigilants, et rappelez-vous que sur la route, la sécurité passe avant tout.

Ralentir, ça fait du bien. Ensemble, faisons de nos routes un endroit plus sûr!

La municipalité vous informe

Prochaine séance du conseil municipal - 9 SEPTEMBRE 2024 - 19H30 - Bâtiment municipal - 120 rue des Églises

RÉSUMÉ DE LA SÉANCE ORDINAIRE 8 JUILLET 2024

Affiches au bureau municipal

Le conseil municipal a accepté l'épreuve finale de l'imprimerie commerciale concernant le lettrage au bureau municipal et a accepté la soumission de la même entreprise concernant les trois affiches au montant de 1966.53\$, plus taxes ainsi que le prix de l'installation des enseignes au montant de 60,00\$ de l'heure.

Achat d'un logiciel de gestion municipale - Munys

Compte tenu que le logiciel Munys a été développé sur mesures pour répondre aux besoins des municipalités et attendu que ce logiciel est un outil performant pour épauler la direction générale dans toutes les obligations municipales à réaliser dans une année. Le conseil municipal a autorisé l'achat du logiciel Munys au montant de 405\$ la première année et de 325\$ les années subséquentes.

Entente de tarification Desjardins

L'entente de tarification Desjardins prenait fin le 30 juin 2024. La Municipalité de Kinnear's Mills détient tous ses comptes bancaires à la Caisse Desjardins de la région de Thetford - Desjardins Entreprises. La nouvelle entente comprend l'abolition des frais fixes et le conseil municipal accepte l'entente de tarification 2024-2027 proposée par Desjardins. Le conseil municipal autorise le maire ainsi que la directrice générale à signer l'entente de tarification.

Travaux sur le rang St-Joseph

La Municipalité de Kinnear's Mills est responsable de l'écoulement de l'eau de ses voies publiques et, comme au fil du temps, l'écoulement des eaux a dévié sur le terrain de Mme Gagnon, la Municipalité de Kinnear's Mills creusera un fossé d'environ 1 pied de profond sur 250 pieds de long afin de bien dirigé l'eau et elle procèdera de l'enrochement à deux endroits.

Le procès verbal complet doit être vérifié par les conseillers et adopté avant d'être rendu public. Cette adoption se fait à la séance du conseil du mois suivant, ce qui explique le délai d'un mois avant sa publication sur le site web.

POUR CONSULTER LE PROCÈS-VERBAL COMPLET - WWW.KINNEARSMILLS.COM - ONGLET MUNICIPALITÉ - SÉANCES DU CONSEIL

Evénement PEINTURE & VINO! GRATUIT POUR LES RÉSIDENTS NON-RÉSIDENTS - 15\$

Venez peindre et vous amuser en créant une oeuvre dirigée!

Jeudi 26 septembre 2024 **18H30 à 20H30**

Salle municipale de Kinnear's Mills
120 rue des Églises, Kinnear's Mills

* Cette activité est possible grâce à la contribution financière de la MRC des Appalaches *

Pour vous inscrire: coordination@kinnearsmills.com ou 418-424-3377 poste 101.



Petite annonce

Je suis à la recherche d'une personne qui pourrait dessiner et peindre, s'il y a lieu, la page couverture d'un livre à venir (à publier) Expression à caractère figuratif. Plus ample information : contacter Gérard au 418-424-0135.



Propriétaires de puits artésiens, pensez à vérifier la qualité de votre eau!

Il est important de vous assurer que votre eau est potable en la faisant analyser régulièrement.

Plusieurs compagnies de la région de Thetford offrent ce service.

https://www.pompeschouinard.com/services/traitement-eau <u>1 877-338-5311</u> https://purital.com/services/analyses-d-eau/ (418) 338-8291

Laboratoires accrédités : https://www.ceaeq.gouv.qc.ca/accreditation/PALA/lla03.htm

Profitez de l'été pour faire analyser votre eau pour votre santé et celle de votre famille.

Distribution des composteurs

Vous n'avez pas pu récupérer votre composteur le 16 mai dernier? Vous n'avez pas réservé votre composteur mais vous en désirez un?

Venez nous voir sur les heures d'ouverture du bureau municipal et nous pourrons vous l'offrir avec plaisir!



IMPORTANT À LIRE | FOSSES SEPTIQUES

Puisque nous devons détenir l'information concernant la vidange de vos fosses septiques vous devrez dorénavant <u>nous appeler directement</u> pour obtenir le service de vidange des fosses septiques.

Les semaines de vidange des fosses septiques est du 21 octobre au 25 octobre 2024. Vous aurez accès au prix préférentiel pendant ces semaines. Si vous désirez faire vidanger votre fosse septique en dehors de ces dates, il vous sera possible de le faire faire en payant un frais d'urgence.

<u>Pour faire vidanger votre fosse septique vous devez nous contacter au 418-424-3377 poste 101.</u>

Conformément au Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées, communément appelé le (Q-2, r.22), les boues septiques des résidences habitées en permanence doivent être vidangées aux deux (2) ans et aux quatre (4) ans pour les résidences saisonnières.

Demande de permis - Quand est-ce que c'est obligatoires



Construction, installation, agrandissement, modification ou rénovation de toute nature...

C'est obligatoire!



Installer une piscine... C'est obligatoire!

Démolition d'un bâtiment...
C'est obligatoire!

Installation septique
Puits (surface, artésien)
C'est obligatoire!

Pour toute demande de permis, vous devez contacter l'inspectrice en bâtiment et en environnement par courriel à urbanisme@kinnearsmills.com ou par téléphone au 418-332-2757 poste 227.



Pensez à votre sécurité et à celle de vos proches!

Assurez-vous que votre numéro civique soit bien visible de la route pour aider les services d'urgence à trouver rapidement votre maison|chalet ou votre terrain.

Comment faire?

- Affichez votre numéro civique de chaque côté de votre boîte aux lettres se trouvant en bordure de la rue.
- Affichez votre numéro civique sur votre maison|chalet.

Pas de maison|chalet sur votre terrain?

 Affichez sur un support placé ou situé en bordure de la rue.



Des questions? N'hésitez pas à nous contacter : 418-424-3377 poste 101